

CAPD du 2 juillet 2020 DECLARATION SE-UNSA 88

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Le SE-UNSA 88 remercie les services de la DSDEN 88 pour leur disponibilité, le travail réalisé et la qualité des échanges.

La crise sanitaire semble passée et nous espérons que n'aurons pas à affronter un deuxième épisode équivalent. Il est l'heure pour nous de tirer de premières leçons, en espérant que le ministère sera "apprenant" de ses erreurs pour anticiper la rentrée de septembre et ne pas laisser les personnels dans le désarroi.

Il faut redire avec force que les personnels de l'Éducation, ont été au rendez-vous de la crise comme l'ensemble des agent-es publics pour assurer la continuité essentielle du service public, sans compter leur temps, et avec leur matériel personnel.

Mais ils se sont souvent sentis oubliés, délaissés, incompris. Ils ont fait face à des injonctions contradictoires et se sont bien trop souvent retrouvés dans des situations particulièrement inconfortables. Les décalages entre les annonces et la réalité les ont trop souvent mis en porte-à faux. L'imbroglie invraisemblable autour de la reprise du 22 juin en a été l'apogée... et très franchement l'apparition du mètre relatif, pour la distanciation a été le summum !

Amertume, colère parfois, mais surtout stress, anxiété et épuisement ! Voilà où nous en sommes aujourd'hui. Même si oui, finir l'année avec les élèves est un soulagement, mais à quel prix ?

Nos collègues attendent aujourd'hui de la reconnaissance et du respect, et des actes forts de la part du ministère: une politique de ressources humaines qui prenne en compte leurs réalités et leurs aspirations.

Au SE-Unsa, nous voulons des enseignants reconnu·es et respecté·es.

Nous fondons quelques espoirs sur la proposition de loi pour la direction d'école. Quelques unes de nos propositions ont été retenues, mais des revendications essentielles sur les décharges de direction, l'aide administrative pérenne et formée, la rémunération peinent à avancer.

Le gouvernement ne peut reprendre l'application de la transformation de la fonction publique sans tenir compte de la crise et des besoins exprimés par nos collègues.

Cette loi, en effet, est un véritable recul pour nos collègues ; ils en prennent conscience maintenant à l'heure où le mouvement 1er degré se termine.

Comment pouvons-nous affirmer à nos collègues, aujourd'hui preuves à l'appui, qu'il n'y a pas eu d'erreurs ? Et s'il y en a eu, ont-elles été corrigées ? Le respect du barème a-t-il été de mise ? Nous ne doutons pas que personnels de la DSDEN ont fourni un travail dense et de qualité, mais il semble que le nouveau logiciel peut et doit être amélioré !

Au SE-Unsa, nous sommes intimement convaincus que les échanges entre l'administration et les différents élus des personnels donnent tout son sens au paritarisme, les regards croisés que nous pouvons poser les uns et les autres sur les tableaux de promotions garantissant l'équité et la transparence de cet acte de gestion.

A l'heure actuelle, nous sommes perdant-perdant : l'institution est perdante, car objet de défiance de ses propres personnels, les personnels sont perdants dans cette opération de carrière opaque, et les délégués des personnels sont entravés dans leurs missions.

Aussi nous ne pouvons ici que réaffirmer notre opposition à la loi de la Transformation de la Fonction publique. En effet, cette loi laisse les personnels seuls face à leur employeur. Ce faisant, elle rend difficile la transparence des actes de gestion et suscite de nombreuses interrogations des personnels sur leur carrière, voire des recours, qui alourdissent encore la charge de travail des services.

Concernant le tableau de promotions à la hors-classe, il nous semble que nous pouvons travailler à la marge sur le passage à la hors-classe des collègues ayant une carrière complète et proches de la retraite. Cela contribuerait à faire de la hors-classe, le grade normal de fin de carrière pour tous.

Concernant la classe exceptionnelle, nous vous demandons de clarifier les critères retenus au vivier 1 car certains collègues renouvellent leur candidature pour la 3ème fois, sans succès, alors que d'autres, sont promus avec une carrière moins longue.

Pour finir, nous persistons à demander, Monsieur l'Inspecteur d'académie, les fichiers d'affectations absolument nécessaires à l'exercice de nos mandats de délégués, ainsi qu'à la rentrée, la communication des fichiers des personnels par établissement.

Le SE-Unsa 88 vous remercie pour votre écoute.